

23 juin, faire vivre la démocratie !

L'intersyndicale nationale réunie le 15 juin a décidé de poursuivre la **mobilisation contre la loi dite travail, les 23 et 28 juin.**

L'énorme mobilisation du 14 juin démontre que, pour les travailleurs, le projet demeure inacceptable.



Le gouvernement refuse d'entendre ! Il cherche à détourner l'opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi. Les organisations syndicales quant à elles restent centrées sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail. Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salariés.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l'expression de millions de salarié-e-s, de privé-e-s d'emplois, de jeunes et de retraité-e-s ?

D'ores et déjà le 28 juin, jour de dépôt des votations, doit se préparer comme une grande journée de luttes à partir des entreprises. Partout doivent être

débatues les modalités d'action, et la grève votée par les salariés.

La sympathie des « contre le projet » qui s'exprime aussi dans la votation doit se concrétiser avec un mouvement d'ampleur le 28 juin.

*Dans ce cadre de mobilisation nationale, l'Union départementale CGT organise **ce jeudi 23 juin, trois grandes votations** qui se veulent aussi des lieux d'échanges et de débat avec les travailleurs :*

- ▶ **Sur la zone commerciale de Marsac sur l'Isle**
- ▶ **Sur la zone commerciale de Boulazac**
- ▶ **Dans le centre-ville de Périgueux, place Bugeaud**
De 9h à 18h

Venez nombreux, VOTER, vous INFORMER, ARGUMENTER, DEBATTRE.

RASSEMBLEMENTS

18h PERIGUEUX - place BUGEAUD
18h THIVIERS - Permanence Colette Langlade
17h30 BERGERAC - parvis Eglise Notre Dame